**Appel à projets international**

**« Connect Talent »**

**Edition 2017**

**Dossier de candidature**

**Dossier de candidature téléchargeable sur le site Connect Talent (**[**www.connectalent.org**](http://www.connectalent.org)**)**

1. **Vague de l’appel à projet**

|  |
| --- |
| * Vague 1 – 30 avril 2017
* Vague 2 – 30 septembre 2017
 |
| * Vague 3 – 28 février 2018
 |

1. **Titre du projet :**

Acronyme (si déjà connu) :

Mots-clés associés au projet (5 maximum)

|  |  |
| --- | --- |
| Français |  |
| Anglais |  |

1. **Nom et coordonnées du coordonnateur du projet : …………………………………..………..**
2. **Thématiques scientifiques : ………………………………………………………………………**

**Pour rappel :**

Sur le plan thématique, les projets devront venir renforcer des compétences clés pour l’avenir du territoire sur des sujets identifiés comme prioritaires par les acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche.

Dans cet esprit, la priorité sera donnée aux projets qui viennent renforcer les axes stratégiques du territoire, et notamment à ceux s’inscrivant dans la thématique Industrie du futur. Les projets en lien avec l’une des douze démarches des démarches Recherche – Formation – Innovation (RFI) seront également examinés avec attention.

1. **Résumé du projet en une page (français et anglais)**
2. **Présentation du porteur de projet et de sa structure de rattachement**
* Parcours académique du porteur de projet, fonctions actuelles
* Présentation de la structure de rattachement du porteur
* Présentation de l’équipe du porteur de projet le cas échéant (équipe de R&D, équipe de recherche, équipe académique)
* Eléments permettant d’appréhender la qualité des travaux réalisés par le porteur du projet et de son équipe, le cas échéant :
* Excellence académique des équipes de formation ou de recherche publiques et privées porteuses du projet ou du leader scientifique
* Qualité et dynamique de la production scientifique, niveau de citation (H Index du leader scientifique et des membres de son équipe)
* Distinctions scientifiques, notamment celle du conseil européen de la recherche (ERC)
* Niveau d’ouverture internationale des équipes ou du leader scientifique, insertion dans les réseaux internationaux
* Ampleur des relations industrielles existantes, de la politique de valorisation (brevets déposés, etc.) et d’innovation (développement de nouveaux produits et services, …)
1. **Objectifs et ambition du projet**
* Enjeux adressés
* Objectifs scientifiques, académiques, technologiques et en matière d’innovation
* Ambition du projet :
	+ Importance des enjeux sociétaux et scientifiques adressés
	+ Caractère porteur de la thématique principale du projet et ouverture de nouvelles questions scientifiques et académiques, apport interdisciplinaire ou transdisciplinaire et progrès anticipé des connaissances par rapport à l’état de l’art
	+ Stratégie de développement de la production de recherche et académique
1. **Noms des partenaires éventuels**
* Laboratoires et/ou équipes de recherche
* Entreprises, centres de R&D privés
* Etablissements de formation ou d’enseignement supérieur
* Structures de transfert ou d’innovation
* Autres
1. **Contribution de chaque partenaire à l’ambition et la réalisation du projet**
* Apport de chaque partenaire au projet
* Complémentarité entre les membres du consortium
* Expériences antérieures, liens existants entre les partenaires
* Etc.
1. **Positionnement du projet et potentiel de développement du projet**
* Positionnement du projet dans le contexte national, européen et international, éléments de différenciation… : état des lieux et éléments de contexte, positionnement de la thématique et/ou du projet en France, en Europe et à l’international
* Positionnement à 5 ans : trajectoire de développement envisagée et impacts attendus en termes de renforcement de l’attractivité et de la visibilité des porteurs du projet
* Contribution et résultats attendus en termes :
* D’acquisition de nouveaux savoir-faire et expertises de reconnaissance internationale, d’amélioration des connaissances et de développement d’innovations majeures (brevets, publications….)
* De transfert, de perspectives d’applications industrielles et technologiques
* De potentiel économique et d’intégration dans l’activité industrielle régionale et nationale
* De développement du capital humain et de nouvelles compétences à forte valeur ajoutés
* De valeur ajoutée en termes d’attractivité internationale pour la région des Pays de la Loire
1. **Articulation du projet avec le paysage régional et effet d’entrainement potentiels**
* Vision à 3-5 ans de l’intégration du projet à l’écosystème régional, y compris dans le cadre de nouvelles collaborations avec les structures académiques, industrielles du territoire et ses acteurs de l’innovation
* Vision à 3-5 ans de l’accélération potentielle de la structuration et des dynamiques scientifiques, technologiques et de formation au niveau régional
1. **Organisation et gouvernance du projet**
* Ressources techniques et humaines à disposition du projet par le porteur (dimensionnement (ETP) et qualification de l’équipe mobilisée au sein du projet, moyens techniques, équipements, infrastructures…)
* Organisation générale : modalités de fonctionnement, modalités d’insertion et de mise en œuvre des collaborations régionales, effectivité et pérennité du projet à travers une gouvernance ad hoc le cas échéant
* Calendrier envisagé pour la mise en œuvre du projet / son insertion dans l’écosystème à 1 an, 3 ans, 5 ans
1. **Dimension économique et besoins en financement globalisé**

Estimation du coût du projet pour 5 ans (en €) : ……….

Précisions éventuelles…….

Apports humains et financiers de partenaires potentiels : ……….

**15** **Besoins en termes de partenariats, autres types de soutien…**

* Partenariats académiques
* Partenariats industriels
* Partenariats
* Autres types de partenariats
* Modalités de soutien jugées nécessaires autres que financières

**16 Avis circonstanciés du porteur de projet et du chef d’établissement sur la faisabilité du projet, son degré de priorité, l’engagement de ses partenaires dans sa mise en œuvre…**

**17 Annexe : bibliographie, publications, etc.**